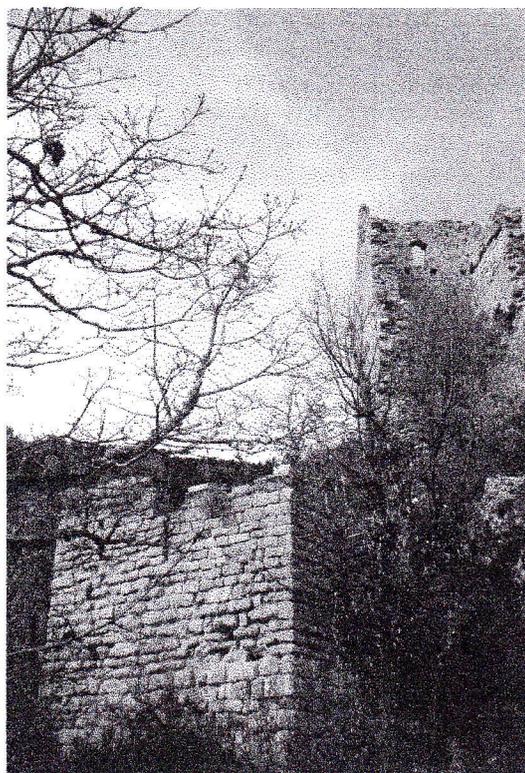


## CHAPITRE II

# LE CHATEAU FORT DE PEPISSOU

### SITUATION ET DESCRIPTION



Située au tournant de la route de Massebiau au Monna, à mi-chemin entre ces deux villages, dominant du haut éperon rocheux la grande courbe que forme en cet endroit sauvage la rivière de la Dourbie, se dressent encore, sur le versant du Causse noir, les ruines de l'antique château fort de Pépissou, sentinelle vigilante qui gardait au XI<sup>ème</sup> siècle les voies d'accès de nos Causses, à côté du village fortifié du Monna. M. Jules Artières dans ses notes historiques « *Promenade dans la banlieue de Millau* » parues dans les colonnes du *Messenger de Millau* en 1942 écrivait : « *Dans une description du Causse Noir, notre compatriote Louis Bion de Marlavagne, ancien archiviste du département de l'Aveyron faisait la remarque suivante : « Tous les châteaux féodaux étaient bâtis sur les versants du Causse dont ils entouraient et flanquaient pour ainsi dire le plateau. On voit leurs ruines, le long des vallées dans des positions les plus pittoresques mais aussi les plus inaccessibles »* », et M. Henri Dupont, le spécialiste des forteresses des Causses, dans le chapitre « *Les templiers du Larzac* » de l'ouvrage « *Larzac, terre inconnue* » constate à son tour : « *Les anciens seigneurs du Larzac n'avaient pas construit de forteresses à sa surface. Pourquoi ? Le danger ne pouvant venir que des vallées, la surveillance de celles-ci et des voies d'accès escaladant les falaises, obligeait ces seigneurs à y édifier leurs châteaux. D'autres part, le relief accidenté de ces falaises facilitait la fortification. Les sources n'apparaissant qu'à des niveaux inférieurs au plateau, commandaient aussi l'installation des châteaux sur les pentes. Enfin, l'identification*

*des constructions fortifiées, avec les rocs sur lesquels elles étaient placées en rendait le repérage très difficile. En résumé, les motifs qui déterminèrent la situation de ces châteaux sur les falaises furent la stratégie, les défenses naturelles, les points d'eau et le mimétisme* ». La situation de ce château le classe parmi les fortifications de type rocas telles qu'elles sont définies par André Debord (Châteaux et société dans le Rouergue médiéval (X-XIII<sup>ème</sup> siècle, acte du colloque international de Najac, 1988, Paris, 1990, p.7-27).

Parmi les divers châteaux de « route » qui assuraient la défense de la voie médiévale qui suivait la Dourbie, et les voies de pénétration sur les causses, on pouvait citer Pépissou, le « *castrum* » du Monna, Revel (l'Ermitage de St Pierre), La Roque Ste Marguerite, Montméjean, Saint Véran, Cantobre, Nant. La plupart devaient constituer le prototype de ces « *tours refuges* » que Viollet le Duc expose dans le Dictionnaire d'architecture :

« *Le long de nos fleuves, le passage des montagnes, laisse encore voir des traces de tours carrées habituellement, qui servaient à réprimer le brigandage, arrêter les invasions et les surprises des voisins trop puissants ou trop turbulents. Ces tours que l'on trouve encore en grand nombre sont plantées sur des points élevés et peuvent correspondre au moyen de signaux (C'est le cas entre Pépissou et le Monna).*

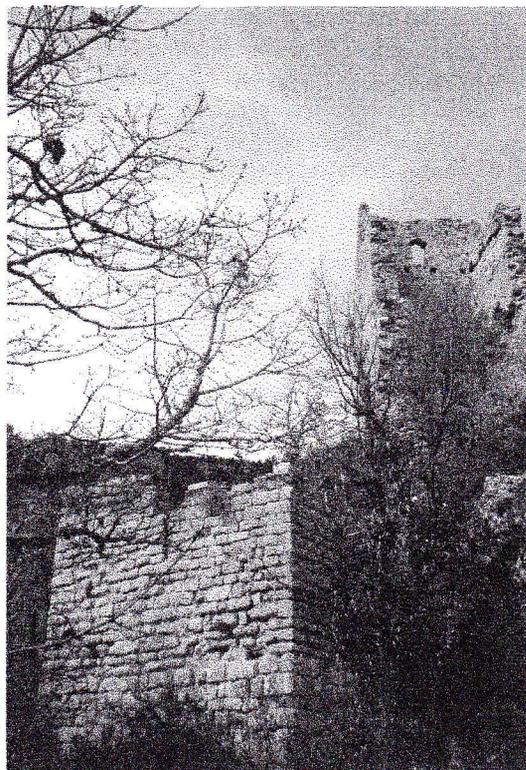
*L'assiette choisie est habituellement un promontoire escarpé, ne se reliant aux hauteurs voisines que par une langue de terre, de manière à n'être accessible que par un point. Cette chaussée naturelle est parfois coupée par un fossé ou défendue par un rempart qui sert de chemise à la tour (ce second cas est celui de Pépissou). On ne peut pénétrer dans l'intérieur de celle-ci que par une porte relevée au dessus du sol et par une échelle ou un pont volant jeté sur le chemin de ronde de la chemise. La tour réduite contenait plusieurs étages et une plateforme supérieure destinée à la défense et aux signaux. Ces postes sont souvent munis de cheminées et même d'un four et d'un puits ou d'une citerne ».*

Tel est bien dans l'ensemble ce qu'était Pépissou, mais avant d'en aborder une description plus précise ; posons-nous d'abord la question, D'où vient ce nom ?

## CHAPITRE II

# LE CHATEAU FORT DE PEPISSOU

### SITUATION ET DESCRIPTION



Située au tournant de la route de Massebiau au Monna, à mi-chemin entre ces deux villages, dominant du haut éperon rocheux la grande courbe que forme en cet endroit sauvage la rivière de la Dourbie, se dressent encore, sur le versant du Causse noir, les ruines de l'antique château fort de Pépissou, sentinelle vigilante qui gardait au XI<sup>ème</sup> siècle les voies d'accès de nos Causses, à côté du village fortifié du Monna. M. Jules Artières dans ses notes historiques « *Promenade dans la banlieue de Millau* » parues dans les colonnes du *Messenger de Millau* en 1942 écrivait : « *Dans une description du Causse Noir, notre compatriote Louis Bion de Marlavagne, ancien archiviste du département de l'Aveyron faisait la remarque suivante : « Tous les châteaux féodaux étaient bâtis sur les versants du Causse dont ils entouraient et flanquaient pour ainsi dire le plateau. On voit leurs ruines, le long des vallées dans des positions les plus pittoresques mais aussi les plus inaccessibles »* », et M. Henri Dupont, le spécialiste des forteresses des Causses, dans le chapitre « *Les templiers du Larzac* » de l'ouvrage « *Larzac, terre inconnue* » constate à son tour : « *Les anciens seigneurs du Larzac n'avaient pas construit de forteresses à sa surface. Pourquoi ? Le danger ne pouvant venir que des vallées, la surveillance de celles-ci et des voies d'accès escaladant les falaises, obligeait ces seigneurs à y édifier leurs châteaux. D'autres part, le relief accidenté de ces falaises facilitait la fortification. Les sources n'apparaissant qu'à des niveaux inférieurs au plateau, commandaient aussi l'installation des châteaux sur les pentes. Enfin, l'identification*

*des constructions fortifiées, avec les rocs sur lesquels elles étaient placées en rendait le repérage très difficile. En résumé, les motifs qui déterminèrent la situation de ces châteaux sur les falaises furent la stratégie, les défenses naturelles, les points d'eau et le mimétisme* ». La situation de ce château le classe parmi les fortifications de type rocas telles qu'elles sont définies par André Debord (Châteaux et société dans le Rouergue médiéval (X-XIII<sup>ème</sup> siècle, acte du colloque international de Najac, 1988, Paris, 1990, p.7-27).

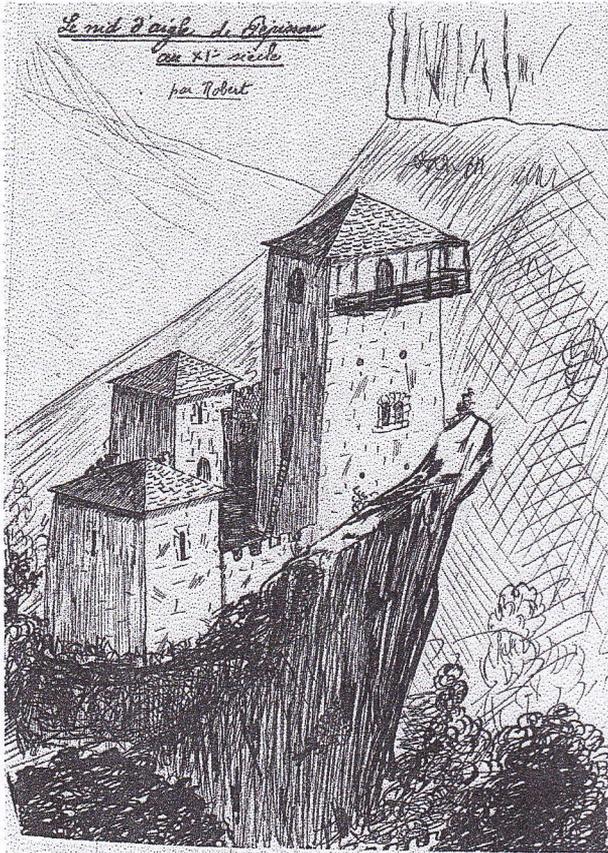
Parmi les divers châteaux de « route » qui assuraient la défense de la voie médiévale qui suivait la Dourbie, et les voies de pénétration sur les causses, on pouvait citer Pépissou, le « *castrum* » du Monna, Revel (l'Ermitage de St Pierre), La Roque Ste Marguerite, Montméjean, Saint Véran, Cantobre, Nant. La plupart devaient constituer le prototype de ces « *tours refuges* » que Viollet le Duc expose dans le Dictionnaire d'architecture :

« *Le long de nos fleuves, le passage des montagnes, laisse encore voir des traces de tours carrées habituellement, qui servaient à réprimer le brigandage, arrêter les invasions et les surprises des voisins trop puissants ou trop turbulents. Ces tours que l'on trouve encore en grand nombre sont plantées sur des points élevés et peuvent correspondre au moyen de signaux (C'est le cas entre Pépissou et le Monna).*

*L'assiette choisie est habituellement un promontoire escarpé, ne se reliant aux hauteurs voisines que par une langue de terre, de manière à n'être accessible que par un point. Cette chaussée naturelle est parfois coupée par un fossé ou défendue par un rempart qui sert de chemise à la tour (ce second cas est celui de Pépissou). On ne peut pénétrer dans l'intérieur de celle-ci que par une porte relevée au dessus du sol et par une échelle ou un pont volant jeté sur le chemin de ronde de la chemise. La tour réduite contenait plusieurs étages et une plateforme supérieure destinée à la défense et aux signaux. Ces postes sont souvent munis de cheminées et même d'un four et d'un puits ou d'une citerne ».*

Tel est bien dans l'ensemble ce qu'était Pépissou, mais avant d'en aborder une description plus précise ; posons-nous d'abord la question, D'où vient ce nom ?

## NOM



Le château-fort de Pépissou tel qu'il était au XI<sup>e</sup> siècle. Dessin de Raymond Robert.

Si l'on regarde le cadastre de 1830, on voit que seules deux petites parcelles de la section H portent le nom de château de Pépissou. Celle qui comporte l'assise des antiques ruines, et celle qui est plus au Nord. Toutes les autres terres au Sud et à l'Est qui relèvent de cette section H portent le nom général de la Mouline. Nous pensons donc qu'à l'origine, le château de la vieille race des Molnar, transformé de nos jours en Mouline suivant l'évolution logique :

Molnar -Molinar- Mouline qui signifient tous moulin.

Quand donc Pépissou devient-il le nom de ce château ? L'histoire garde assez de mystères, sans y ajouter ceux qui peuvent naître de notre imagination. Ce toponyme autorise plusieurs interprétations, développées par les érudits locaux. Que signifie maintenant Pépissou, vient-il de la langue d'oc ? Signifie-t-il le pinson ? Ce serait très poétique. Dérive-t-il de ce *Guilhem de Pépissou* dont nous parle M. Jules Artières ? Il est probable d'après le commandant Robert qu'il signifie tout prosaïquement « *petit pipi* » à l'image du débit de la petite source qui coule au pied du rocher sur lequel repose le château. L'abbé Delpal rejoint Victor de Bonald dans cette supposition. L'ancien cadastre Pépissou la confirme. Mais qui peut avancer sûrement et sans preuve certaine telle ou telle opinion dans un pareil domaine ? Signalons ce qu'en pense M. Artières, l'historien de Millau dans ses notes déjà citées : « *Au bout de la combe de Pépissou, par-dessus les rochers* » se trouve une fontaine appelée *fontaine de Saint Martin* (acte de 1340).

« *D'où vient ce nom de Pépissou ? D'après certains, de la petite source qui coule au pied du rocher sur lequel repose le château, telle était l'opinion du regretté Vicomte Victor de Bonald, ancien député de Millau ; d'autres font remarquer qu'en langue d'oc ce mot signifie pinson et aussi paille de lin. Tout ce que nous pouvons affirmer c'est que Pépissou était aussi un nom propre d'homme que nous avons remarqué plusieurs fois. Dans l'obituaire du prieuré de Notre Dame de Millau, est mentionné un Guilhem de Pépissou* ».

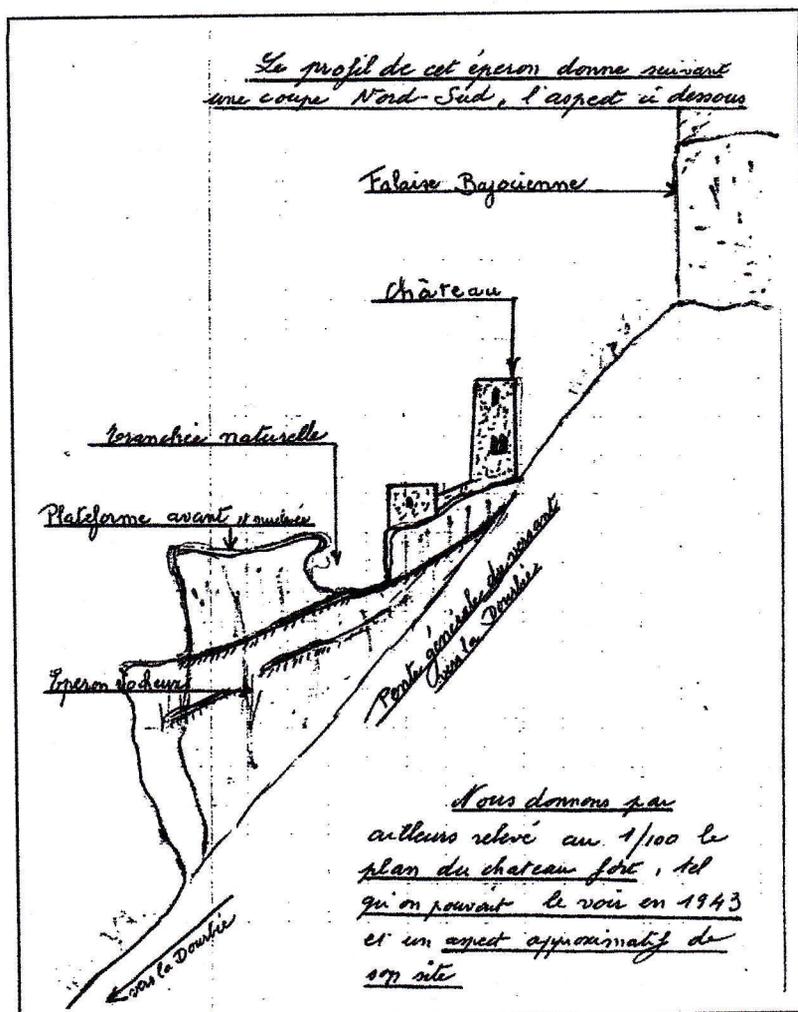
## ASPECT D'ENSEMBLE

Dans une description que fait M. Jules Artières, des ruines de ce château dans le *Messenger de Millau* du 15 août 1942, l'historien de Millau précise :

« *On remarque dans ces ruines les restes de deux tours carrées et les traces d'une troisième. Il semble qu'il y avait plusieurs murs d'enceinte* ». Cette observation est fort sommaire. Le commandant Raymond Robert devait la compléter au cours de deux visites qu'il fit : la première, le dimanche 29 août 1943, fête de la décapitation de Jean Baptiste, la seconde, vingt deux ans plus tard, le 19 septembre 1965, c'est le résultat de ces deux visites que nous allons résumer ici :

*Le château fort de Pépissou se dresse sur un étroit éperon rocheux qui s'avance en proue de navire entre la gorge sauvage du ravin de Pépissou, que longe l'étroit sentier qui y donnait accès, et la Vallée de la Dourbie aux versants plus abrupts encore. Aujourd'hui, l'ancien sentier a disparu sous les ronces, et la végétation tend à recouvrir toutes ces ruines. Monsieur Artières n'y retrouverait aucune trace de mur d'enceinte et de troisième tour. Tout ce terrain est devenu très difficile enchevêtré de ronces, d'arbres, de végétations, d'éboulis de pierre. Au milieu de tout cela les vieux murs féodaux essayent encore de braver les siècles et de résister aux intempéries. Mais ils résistent moins bien à la flore qui envahit tout. Raymond Robert a cherché en vain lors de sa seconde visite de retrouver les traces des murs d'enceintes que l'on voyait très bien encore en 1943. Dans de telles conditions un arpentage méticuleux devient très difficile. Le plan relevé ci-dessous n'est nullement d'une précision absolue reconnaît R. Robert mais il ne renferme pas d'erreur grave, et il donne parfaitement à quelques centimètres ou décigrades près une idée d'ensemble de ce qu'à pu être l'antique forteresse.*

DESCRIPTION DU CHÂTEAU REALISE EN 2004



La disposition générale du château se décompose de la façon suivante : une tour rectangulaire se dresse au nord de l'éperon, face aux falaises du Causse Noir et au seul accès possible au site. En léger contrebas, on trouve une autre structure en élévation, en grande partie remblayée. Celle-ci est conservée dans ses murs sud, est et ouest. Les remblais ne permettent pas, aujourd'hui de vérifier l'existence d'un mur nord. Cette élévation repose sur une terrasse, à l'extrémité sud de l'éperon. Une galerie naturelle, provoquée par l'érosion de la roche, se trouve à la base de cette terrasse. Des bâtisses semblent y avoir été aménagées en appui contre la paroi rocheuse. Des cases-encoches, creusées dans le rocher, laissent imaginer le blocage des poutres soutenant une toiture. Ce dispositif est décrit par André Debord pour ce type de fortifications. Plusieurs murs d'enceinte peuvent être suivis sur le terrain. Rien ne permet de savoir s'ils sont contemporains des tours. Le mur nord de la tour est conservé, à la fois, sur toute sa hauteur et sur sa longueur. Cela n'est pas le cas des murs sud et ouest, qui sont eux seulement conservés sur une partie de leur hauteur. Le mur sud a quant à lui

disparu. Seules quelques assises se retrouvent, ça et là, à sa base. L'examen de l'appareillage des murs permet de distinguer quatre niveaux à l'intérieur de cette tour avec un accès au premier étage. Le niveau inférieur est une salle obscure. Le premier étage présente deux petites ouvertures conservées dans le mur nord. Le second étage était éclairé au moins par une baie géminée, dont il ne reste que l'ébrasement dans le mur est, et la partie haute des deux arcs de la fenêtre. Enfin le troisième étage présente, sur le mur nord, une ouverture surmontée d'un arc en mitre. Celle-ci pourrait être une porte dont le seuil se trouvait au niveau de ce que l'on peut identifier, par l'alignement des trous de blocage des poutres, comme une galerie de circulation de type « hourd » encerclant le sommet de la tour. Toujours sur le mur nord, sous ces trous de blocage, on distingue deux assises de pierres déposées en *opus spicatum*. La description de cette tour évoque, dans les mêmes dispositions, la description faite par Bernard d'Angers, vers 1012, des châteaux du Rouergue (Debord, 2000).

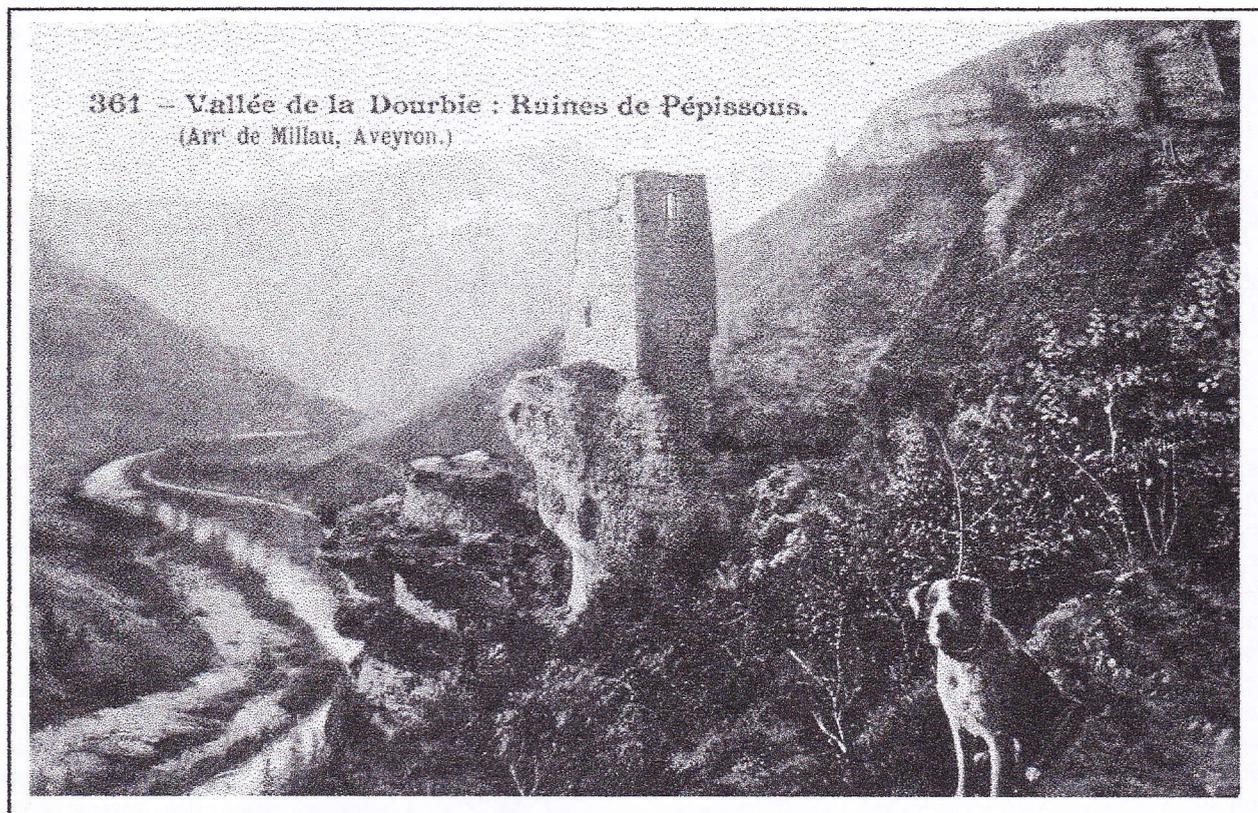
Extrait de « De Condatomagus à Amiliavus, quelle filiation ? Approche de l'occupation du sol dans la région millavoise de l'Antiquité au Moyen Âge, Mémoire de Maîtrise présenté par Christophe Saint Pierre, Année 2003-2004 ».





### Sept lieux méconnus du Causse Noir

Comme on le voit sur ce plan approximatif, le château fort de Pépissou semble avoir été une solide forteresse qui dépassait certainement le prototype de Viollet le Duc constituée par une simple tour protégée par un simple mur d'enceinte. Le terrain sur lequel elle a été assise impose par ailleurs le complément de plusieurs enceintes. En effet, cet énorme éperon rocheux qui se trouve au sud de la puissante falaise bajocienne qui le surplombe est en à pic inexpugnable du côté de l'Est vers le Monna. Il s'avance en proue de navire vers la Dourbie qu'il domine ; au sud cet éperon a près de 30 mètres de dénivellation avec sa base. Il présente par ailleurs à cette pointe avancée une sorte de plateforme surélevée de 3 à 4 mètres séparée du château proprement dit par une sorte de tranchée naturelle de 4 à 5 mètres de large et qui s'approfondit jusqu'à 6 à 7 mètres de profondeur à l'Est, et forme comme un chemin de ronde autour de la plateforme surélevée. Pour la défense même du château, pour les vues à avoir dans la vallée, l'occupation de cette plateforme était de toute nécessité. Des traces de solides murailles que l'on aperçoit dans la tranchée montrent que certainement le château s'étendait sur cette plateforme qui avec lui constituait un puissant ensemble d'une solide et large assise. (Carte postale ancienne ci-dessous).



On peut d'ailleurs se poser le problème, pourquoi le donjon n'a pas été édifié directement sur ce rocher pratiquement imprenable à cette époque ? Au contraire, le donjon a été construit au point où l'éperon rocheux se greffe sur la pente générale du versant. S'il reste inexpugnable sur sa face Est, il est assez facilement accessible sur les autres côtés, et de ce fait, il a été protégé par une tour carrée qui existe encore au sud et qui domine la tranchée, séparant le château de la plateforme surélevée dont nous avons parlé plus haut. Au Nord et à l'Est, on observait les traces d'une autre tour et d'un mur d'enceinte dont parle M. Artières. N'y aurait-il pas dans cette disposition de la défense de ce point, le souci de défendre l'arrivée sur l'ensemble de cet éperon, afin de pouvoir disposer de toute sa surface pour abriter ou protéger un nombre relativement important de personnel et des quantités suffisantes de marchandises ou d'animaux ? Ainsi constituant ce château, on pouvait distinguer :

- A) Une tour principale, le donjon, relié à une plus petite tour carrée, située au Sud du premier dans une première enceinte.
- B) Au sud de ce noyau défensif, séparée de lui par une large et profonde tranchée, formée par une seconde enceinte la plateforme surélevée formant la pointe de l'éperon rocheux, pratiquement imprenable.
- C) Protégeant le donjon et la tour carrée adossée à l'a pic de l'éperon vers l'Est, peut-être une troisième tour, et un second mur d'enceinte protégeait la face Ouest, vers le ravin de Pépissou.
- D) Moins sûrement une troisième enceinte protégeait encore le donjon au Nord.